VINS DE NANTES
LA FÉDÉRATION
GROS PLANT DU PAYS NANTAIS
COTEAUX D'ANCENIS
MUSCADET

Contrôle Maturité du jeudi 26 septembre 2024
Jour 270

AOC Coteaux d'Ancenis Gamay

	Lieu-dit	pH	TAP 16,83 % vol	AT (g/L H2SO4)	Sucres	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	VAR TAP	VAR AT
GamCA1	Les Joutières	vendangée								
GamCA2	Le Ferry	3,19	10	7,67	169,1	6,15	22,05	0	0,10	-0,56
GamCA3	Le Moulin Auray	3,2	9,8	6,75	164,7	5,05	24,40	0	-0,10	0,12
GamCA4	Les Pierres Mesliere	3,24	10,3	6,63	173,7	5,03	26,20	0	0,00	-0,31
GamCA5	L'Ouche Guinière	3,21	10,7	6,86	180,7	4,78	26,34	0	0,10	-0,10
	Moyennes	**3,21**	**10,20**	**6,98**	**172,05**	**5,25**	**24,75**		**0,02**	**-0,17**

AOC Gros Plant du Pays Nantais

Référence	Lieu-dit	pH	TAP	AT	Sucre	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	Var TAP	Var AT
GP1	La Roderie	vendangée								
GP2	Saint Jean	vendangée								
GP3	La Renouère	2,98	9	8,99	151,5	7,61	16,85	++	0,1	-0,42
GP4	La Gaudinière	3,03	8,2	8,93	138,7	8,15	15,53	++	0	-1,07
	Moyenne	3,01	8,60	8,96	145,10	7,88	16,19		0,05	-0,75

Fédération des Vins de Nantes
Château de la Frémoire 44120 VERTOU

VINS DE NANTES
LA FÉDÉRATION
GROS PLANT DU PAYS NANTAIS
COTEAUX D'ANCENIS
MUSCADET

IGP Gamay

	Parcelle	Lieu-Dit	pH	TAP	AT	Sucre	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	VAR TAP	VAT AT
GamIGP1	Bouaye	Champs d'Avaux	vendangée								
GamIGP2	Le Landreau	La Taraudière	3,15	8,9	7,47	150,5	6,5	20,15	0	-0,50	-0,20
GamIGP3	La Limouzinière	Grand Fé	3,08	7,7	8,32	129,1	8,7	15,52	0	-0,10	-0,20
		Moyennes	**3,12**	**8,30**	**7,90**	**139,80**	**7,60**			-0,30	-0,20

IGP Cabernet

	Parcelle	Lieu-dit	pH	TAP 16,83 % vol	AT (g/L H2SO4)	Sucres	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire
CABIGP1	LES MOUTIERS	Les Jaunaies	3,28	9,2	7,28	154,3	7,2	21,20	0
CABIGP2	LE LANDREAU	Le Millaud	Non prélevée						
CABIGP3	LA LIMOUZINIERE	Le Demi Bœuf	3,2	9,9	7,75	166,8	7,48	21,52	0
		Moyennes	3,24	9,55	7,52	160,55	7,34		

Commentaires

Estimation rapide des charges, grille de lecture :

- : charges très faibles < 15-20 Hl/Ha sur les ceps productifs,
+/- : charges faibles 20-30 Hl/Ha sur les ceps productifs,
+ : charges moyennes ou plus >30-35 Hl/Ha sur les ceps productifs.

Interprétation de l'état sanitaire (Botrytis) :

"0 »: Absence ou rares de foyers (fréquence de grappes touchées <5%)

« 0/+ » : Présence épisodique de foyers (fréquence de grappes touchées +/- 10-15%)
"+": présence faible à modérée (fréquence de grappes touchées <20-30%)
"++": Présence forte (fréquence de grappes touchées >30%)

Pour cette campagne, soyez avisé des changements pour les parcelles suivantes :

La parcelle Mu13 (Melon B. Vallet, le Bas Ferré) jugée peu représentative change pour une parcelle située dans le même secteur mais au sein de l'entité du Ferré, le terrain devrait être un peu plus précoce que la parcelle précédente.
La parcelle Mu14 (Melon B. Bouaye, le Fief Guérin) a été arrachée, elle est remplacée par une parcelle du même secteur.
En raison de la situation phytosanitaire et des charges extrêmement faibles, les parcelles Mu6 et Mu7 ne sont plus prélevées.
Attention l'hétérogénéité inter et intraparcellaire est à des niveaux exceptionnels.

Rappel : la **date administrative** du ban des vendanges a été fixée par les services de la Préfecture en liaison avec l'INAO au **7 septembre 2024** pour toutes les AOC du nantais (Muscadets, Coteaux d'Ancenis et Gros Plant du Pays nantais).

Date des vendanges selon l'indice moyen de maturité : 16 septembre 2024.

RAPPEL Important :
la Commission enrichissement du CRINAO Val de Loire a confirmé **l'autorisation d'enrichissement à 2% vol** pour les **Muscadet (hors DGC) et pour les Coteaux d'Ancenis Malvoisie de la récolte 2024**.
Rappel : pour les DGC le TAVNM (Titre Alcoométrique Volumique Naturel Minimum) est de 11 % Vol avec un Titre Alcoométrique Max acquis de 12% Vol pour les Vins enrichis.

Note : prélèvements en condition humide après des pluies importantes.

Au vu des conditions climatiques et de l'évolution de la maturité, l'ODG a transmis une demande à la Commission Régionale Enrichissement de l'INAO pour faire évoluer l'enrichissement à 2% vol pour les AOC Gros Plant du Pays Nantais et Coteaux d'Ancenis Gamay.

AOC Muscadet
Prélèvements terminés.

AOC Coteaux d'Ancenis Gamay
Troisième prélèvement.
Stagnation des indices.
Etat sanitaire satisfaisant.

AOC Gros Plant du Pays Nantais
Second prélèvement complet.
Le TAP bouge à peine, baisse de l'AT.
Le minimum de l'AOC devrait être atteint ce week-end.
Etat sanitaire à surveiller très attentivement.

IGP Gamay
Quatrième prélèvement.
Phénomène de dilution sur les parcelles prélevées.
Fins des prélèvements.

IGP Cabernet
Premier prélèvement

Prochain prélèvement lundi 30 septembre 2024 :
Gros Plant du Pays Nantais.
IGP Cabernet.